Image not found or type unknown

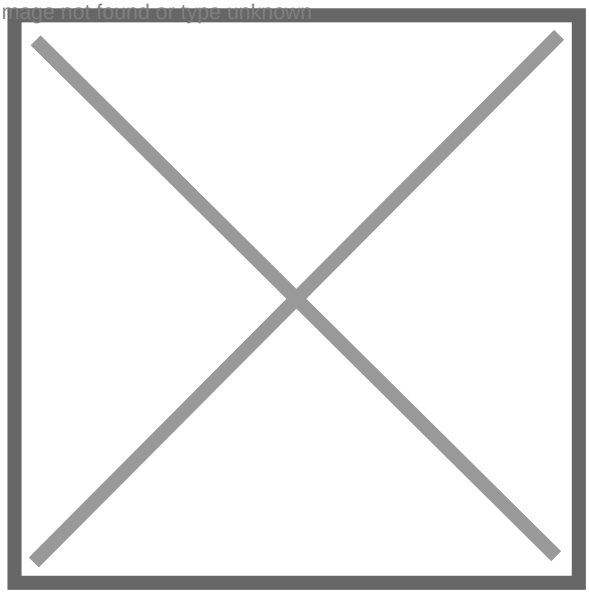

Problème avec une bijouterie

Par **laeti35300**, le **21/09/2009** à **18:15**

Bonjour,

Mon mari et moi, nous sommes mariés un juin de cette année, évidemment nous avons fait l'acquisition d'alliances. Ces alliances ont été acheté en bijouterie et pour un montant de 1460 €.
Depuis cet achat que de soucis avec nos alliances: le lendemain du mariage je me suis apperçu que de l'or était parti (l'alliance était "coquée"), elle a été échangée un mois d'attente. J'ai du la faire regravée mais là encore nouveau soucis, mal gravée obligée de la dégravée et gravée à nouveau encore 3 semaines d'attente.
Et là horreur, ce midi j'ai découvert que de l'or sur ma bague était encore partie. J'en peux plus ras le bol.
Mon mari a également eu des soucis avec la sienne, il lui on également échangé contre une neuve. Délai de 3 semaine également.

Je voulais connaitre mes droits car certes elles sont garanties mais moi j'en peux plus d'avoir mi un prix de quasi 1500 € et de ne pas avoir de quelités et que des soucis.
Ma question est la suivante: suite à tous ces soucis (et encore je vous en épargne) je voulais connnaitre mes droits vis-à-vis de la bijouterie, savoir si je peux demander à me faire rembourser les alliances en invoquant la mauvaise qualité.

Je précise que mon mari enlève son alliance pour bricoler, il n'a pas de métier manuel pouvant endommager la bague même chose pour moi.

Merci de vos réponses car je regarde mmon alliance et j'ai qu'une envie c'est pleurer, me dire qu'on s'est serré la ceinture pour s'offrir les bagues de nos rêves et qu'au bout de quasi 4 mois de mariage elles sont sans cesse en réparation ça me fait trop de peine.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés